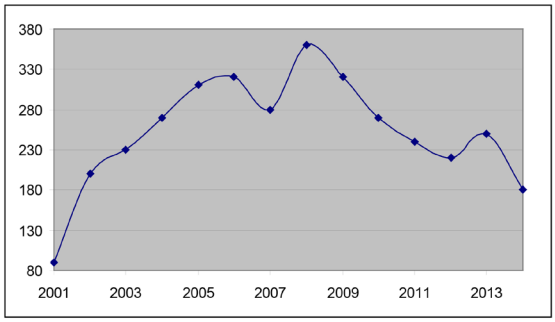
Le S.T.O.C. - E.P.S. en Picardie. Année 2014, quatorzième année.

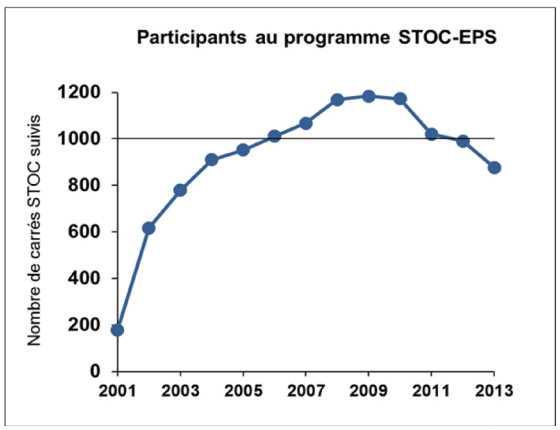
Par Xavier COMMECY

Le STOC-EPS est le suivi temporel des Oiseaux Communs par échantillonnages ponctuels simples. Il vise à étudier les populations nicheuses d'oiseaux communs. La lassitude semble gagner un certain nombre d'observateurs picards impliqués dans ce suivi à long terme. Cette année encore, le nombre de carrés suivis a diminué (Cf Graphique 1).



Graphique 1 : Nombre de points suivis en Picardie de 2001 à 2014

Rappelons que c'est la continuité dans le suivi et le grand nombre de carrés prospectés qui solidifient les résultats obtenus par ce programme et donnent des arguments supplémentaires pour la nécessaire protection des oiseaux communs, marqueurs de l'état de santé des milieux ordinaires de notre région.
Cette tendance est d'ailleurs remarquée à l'échelle nationale (Cf graphique 2).



Graphique 2 : Participation nationale. D'après : http://vigienature.mnhn.fr/page/le-suivi-temporel-des-oiseaux-communs-stoc

Ainsi en 2014, ce sont 16 observateurs qui ont prospecté 18 carrés soit 180 points dans nos trois départements (il n'y a eu qu'un passage sur un carré au lieu des deux préconisés).
Nous tenons d'ailleurs à les remercier.
Cette année ce sont 89 espèces qui ont été contactées au moins une fois contre 112 en 2013, 104 en 2012 ou 102 en 2011. L'abandon des 2 carrés localisés sur le littoral explique grandement cette baisse. Rappelons que le maximum d'espèces repérées a été atteint en 2008 avec 130 espèces.

Disparaissent ainsi de la liste 2014 de nombreuses espèces d'affinité littorale : l'Avocette élégante, des chevaliers, le Héron garde-bœuf… Toutefois, d'autres espèces présentes sur une plus grande partie de la région n'ont pas été signalées non plus. C'est le cas de la Bondrée apivore, du Busard cendré, du Cygne tuberculé, du Faucon hobereau, du Moineau friquet, de la Perdrix rouge, des Pics épeichette et noir, du Tarin des Aulnes… Pour la plupart de ces espèces, leur disparition peut être reliée à une diminution du nombre de carrés puisqu'elles n'étaient habituellement rencontrées qu'en petite quantité. Par contre, la disparition du Moineau friquet est elle probablement caractéristique d'une quasi disparition des populations régionales de cet oiseau.
À l'inverse, de nouvelles espèces ont été contactées cette année : le Busard des roseaux (1 mention), l'Hypolaïs ictérine (2 mentions), la Mésange huppée (3 mentions), la Rousserolle verderolle (2 mentions) ; le hasard des échantillonnages est probablement un facteur de l'apparition de ces 4 espèces.
Le plan suivi dans ce quatorzième rapport est encore et toujours le même que celui des années précédentes.

Les milieux échantillonnés

Pour chaque point suivi, une description du paysage présent est effectuée ; c'est ainsi que cette année, les 250 points suivis sont répartis de la façon suivante.
33 en forêts (18.5%) ; 5 dans des landes ou zones de buissons (3 %) ; 2 dans des pelouses (1 %) ; 113 dans des milieux agricoles (63 %) ; 23 dans des milieux urbanisés (13 %) ; 4 dans des milieux aquatiques (2 %).
Peu de variations sont perceptibles dans cet échantillonnage par rapport à 2013 ; la part des milieux agricoles augmentant un peu (63 % contre 57.4% en 2013), celle des milieux boisés diminuant (18.3% contre 21.5 % en 2013). Ceci permet des comparaisons interannuelles ce qui est d'ailleurs le but de ce programme à long terme.

Résultats 2014

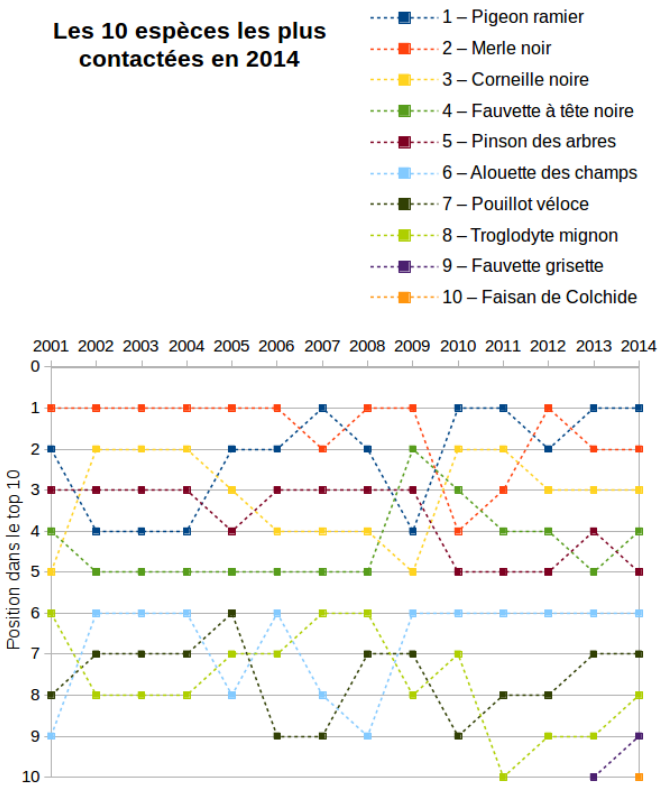
Les espèces les plus fréquentes :

La fréquence des espèces est déterminée pour chacune d'elles par le nombre de points où un contact a eu lieu, divisé par le nombre total de points échantillonnés. Les résultats sont regroupés par classes de pourcentages ; le nombre d'oiseaux contactés est indiqué aussi et sera discuté dans le paragraphe suivant.

Dans cette première classe (espèces dans plus de 60% de carrés), soit cette année plus de 108 carrés de contact, on retrouve presque les mêmes espèces qu'en 2013.

Les espèces ubiquistes sont en tête et c'est comme l'année dernière le Pigeon ramier qui a repris la première place devant le Merle noir. La Mésange charbonnière quitte ce « top 10 », c'est une espèce qui selon les années est à la limite de cette dixième place, elle est remplacée par le Faisan de Colchide, qui fait son apparition dans ce classement ; il était la 14ème espèce la plus fréquente en 2013. Une autre enquête sur les oiseaux communs, le STOC-capture a montré aussi une légère diminution du nombre de Mésanges charbonnières capturées cette année.

Voici donc le classement 2014 des espèces contactées le plus souvent cette année ainsi que l'historique de leur position dans ce même classement.



Graphique 3 : Position dans le top 10 de 2001 à 2014

Liste systématique :

Pour chaque espèce sont indiqués : le nombre de points avec contact/le nombre d'oiseaux repérés.

Espèces présentes dans plus de 60% des points (soit plus de 108 points). Dans cette catégorie, on trouve 5 espèces, les mêmes qu'en 2013.
Pigeon ramier (132/448), Merle noir (122/247), Corneille noire (120/407), Fauvette à tête noire (117/200), Pinson des arbres (112/195). (5 espèces, les mêmes qu'en 2013).

Espèces présentes dans plus de 50% des points (soit plus de 90 contacts). (1 espèce) Alouette des champs (93/246),

Espèces présentes dans plus de 40% des points (soit plus de 72 contacts). Pouillot véloce (77/99), Troglodyte mignon (74/104) (2 espèces).

Espèces présentes dans plus de 30% à 40% des points (soit plus de 54 points).Cette catégorie concerne 5 espèces.
Fauvette grisette (69/122), Faisan de Colchide (66/106), Mésange charbonnière (64/96) Étourneau sansonnet (63/279), Bruant jaune (54/77)

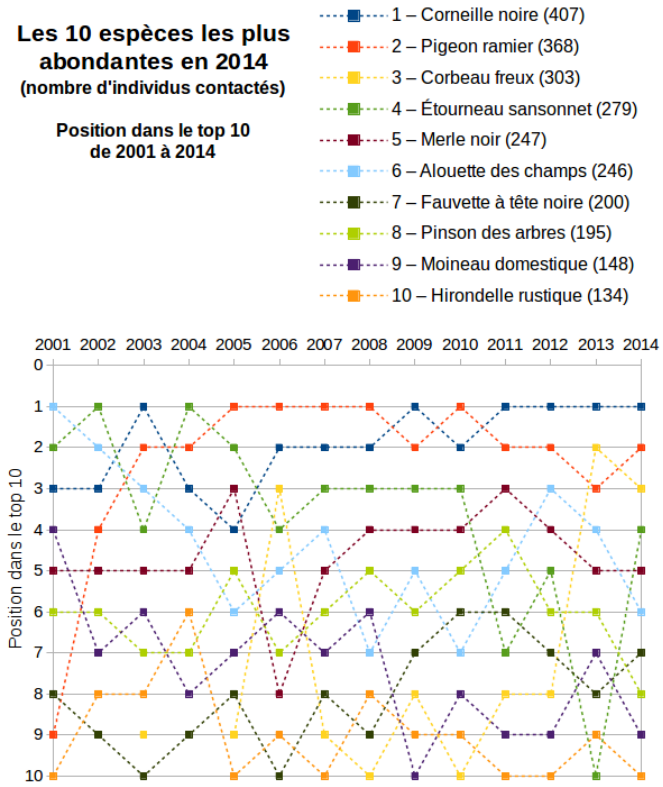
Espèces présentes dans plus de 20% à 30 % es points (soit plus de 36 points). Elles sont au nombre de 7.
Grive musicienne (52/67), Bergeronnette printanière (50/79), Hirondelle rustique (43/134), Mésange bleue (43/74), Tourterelle turque (42/80), Perdrix grise (42/91), Rougegorge familier (37/40).

Espèces présentes dans plus de 10% à 20% des points (soit plus de 18 points).17 espèces sont représentées :
Linotte mélodieuse (35/75), Bruant proyer (34/45), Rossignol philomèle (34/41), Coucou gris (32/33), Corbeau freux (31/303), Pie bavarde (31/39), Moineau domestique (30/148), Buse variable (30/33), Pic vert (28/28), Pic épeiche (26/29), Fauvette des jardins (22/25), Tourterelle des bois (22/25), Accenteur mouchet (23/25), Geai des chênes (21/28), Bergeronnette grise (21/25), Verdier d'Europe (21/25), Hypolaïs polyglotte (18/28) assez fréquent et abondant cette année.

Espèces présentes dans moins de 10% des points (soit moins de 18 points). Enfin, cette catégorie compte 52 espèces :
Martinet noir (17/52), Grimpereau des jardins (17/21), Loriot d'Europe (17/19), Hirondelle de fenêtre (13/62) (bien repérée cette année est-ce significatif ?), Rougequeue noir (13/14), Faucon crécerelle (12/14), Chardonneret élégant (11/20), Goéland argenté (10/63) (fréquence forte et nombre élevé pour cette espèce cette année, les milieux cultivés ouverts sont de plus en plus utilisés), Sittelle torchepot (10/13), Pouillot fitis (9/12), Tarier pâtre (8/13) bien repéré cette année, Héron cendré (8/9), Mésange à longue queue (6/15), Caille des blés (6/7), Roitelet triple-bandeau (6/7), Mésange nonnette (5/8), Rougequeue à front blanc (5/6), Pipit des arbres (5/5), Mouette rieuse (4/17), Bernache du Canada (4/26), Canard colvert (4/11), Pipit farlouse (4/8), Tadorne de Belon (4/5), Fauvette babillarde (4/4), Serin cini (4/4), Pigeon biset (3/9), Traquet motteux (3/7), Bergeronnette des ruisseaux (3/5), Mésange huppée (3/4), Busard Saint-Martin (3/3), Roitelet huppé (3/3), Gallinule Poule-d'eau (2/6), Gobemouche gris (2/3), Bouvreuil pivoine (2/4), Locustelle tachetée (2/2), Chouette hulotte (2/2), Grive draine (2/2), Rousserolle verderolle (2/2), Hypolaïs ictérine (2/2), Foulque macroule (1/1), Pie-grièche écorcheur (1/1), Choucas des tours (1/2), Bruant des roseaux (1/2), Goéland brun (1/1), Martin-pêcheur d'Europe (1/1), Chevêche d'Athena (1/1), Busard des roseaux (1/1), Milan noir (1/1), Pigeon colombin (1/1), Grosbec casse-noyaux (1/1), Vanneau huppé (1/1), Tarier des prés (1/1).

Les espèces les plus abondantes.

Rappelons que cette liste des espèces les plus abondantes renseigne bien sur l'abondance de l'espèce mais aussi sur sa détectabilité et sa biologie. Des espèces très détectables en vol comme les Hirondelles ou les Martinets et qui sont souvent en groupes voient l'impression de leur abondance augmentée.
Ce sont encore une fois les mêmes 10 espèces que l'on retrouve dans la première liste et ceci depuis 4 années de suite. (cf graphique 4)

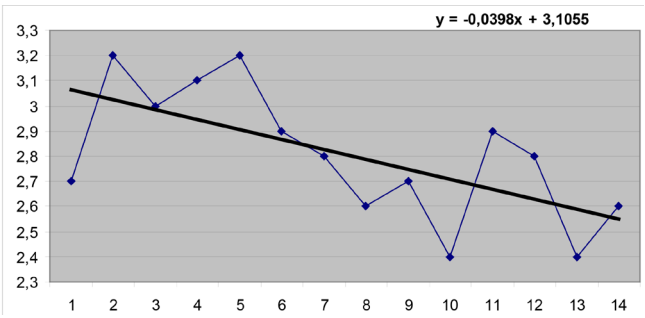


Graphique 4 : Classement 2014 des espèces les plus abondantes ainsi que l'historique de leur position dans ce même classement depuis 2001

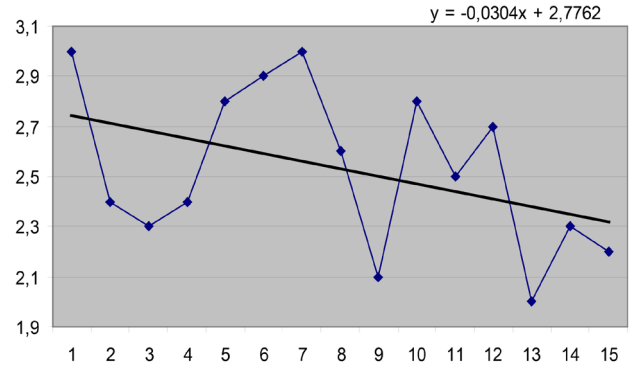
Suivent, dans l'ordre, les espèces suivantes : Fauvette grisette (122), Troglodyte mignon (104), Pouillot véloce (99), Mésange charbonnière (96), Perdrix grise (91) (dont les effectifs printaniers sont en hausse cette année) Tourterelle turque (80), Bergeronnette printanière (79), Bruant jaune (77), Linotte mélodieuse (75), Mésange bleue (74) *(*dont les effectifs ont légèrement remonté après la baisse due à l'hiver avec une période très froide en 2012 - 2013), Grive musicienne (67), Faisan de Colchide (66), Goéland argenté (63) (cette espèce n'était jamais apparue dans les 20 espèces les plus abondantes lors des 14 ans de cette enquête), Hirondelle de fenêtre (62), Martinet noir (52), Bruant proyer (45), Pie bavarde (39), Rossignol philomèle (41), Rougegorge familier (40), Coucou gris (33), Pic vert (28)…

Conclusion :
Nous pouvons à l'issue de cette quatorzième saison de prospection faire un bilan du suivi STOC-EPS en Picardie. L'année précédente, nous avions rafraichi l'indice des bio-indicateurs par milieux qui sont apportés par ce suivi (Commecy 2014). Il était apparu, sans surprise puisque cela se manifeste aux échelles régionale et nationale depuis des années que les espèces généralistes ont des populations qui se portent plutôt bien alors que les espèces spécialisées, en particulier celles des milieux agricoles, sont en régression.
Cette année, nous avons choisi d'illustrer ce déclin en présentant les populations comptées de plusieurs espèces de milieux agricoles, en abondance (nombre d'individus) et non pas en fréquence (nombre de points avec contact) comme nous l'avions fait pour établir les indices selon les milieux.

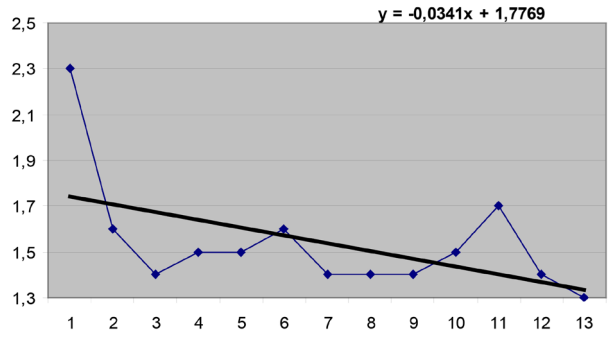
Il apparaît ainsi que pour 3 espèces caractéristiques de ces milieux ouverts, l'Alouette des champs (graphique 5), la Perdrix grise (graphique 6) et le Bruant proyer (graphique 7), non seulement leur fréquence diminue mais aussi leur abondance : il y a moins de points où l'espèce est contactée (fréquence) et il y a de moins en moins d'oiseaux contactés par point (abondance) au cours de ces quatorze dernières années. Remarquons que cette dernière espèce avait déjà connu un fort déclin à la fin des années 1980 et début des années 1990 (Raevel & Commecy, 1992)



Graphique 5 : Nombre moyen d'Alouettes des champs contactées par point entre 2000 et 2014.

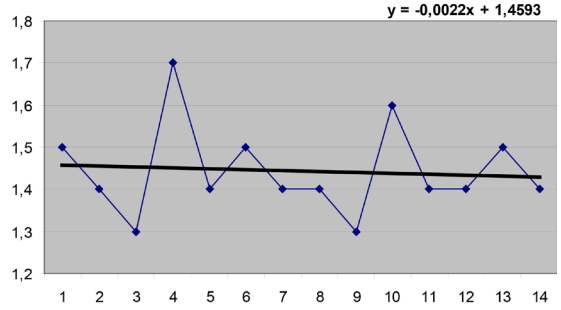


Graphique 6 : Nombre moyen de Perdrix grises contactées par point entre 2000 et 2014

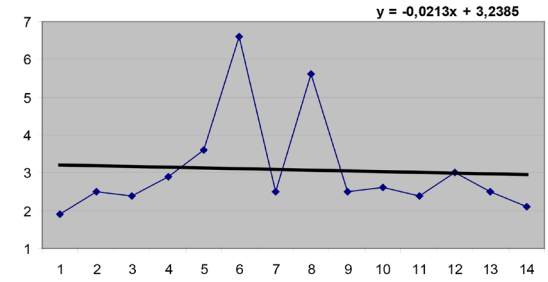


Graphique 7 : Nombre moyen de Bruants proyer contactés par point entre 2000 et 2014.

Pour deux espèces, le Bruant jaune et la Linotte mélodieuse, le déclin enregistré est faible mais ces espèces avaient déjà beaucoup décliné dans la décennie précédente à cette enquête.

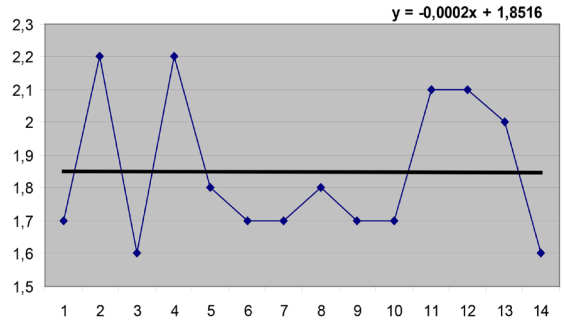


Graphique 8 : Nombre moyen de Bruants jaunes contactés par point entre 2000 et 2014

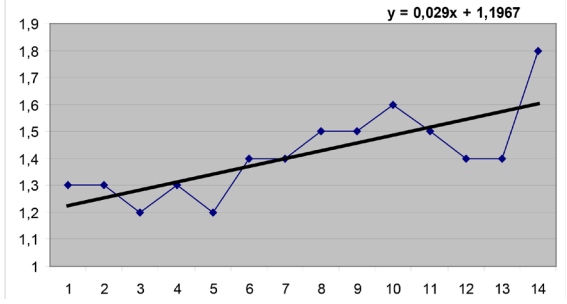


Graphique 9 : Nombre moyen de Linottes mélodieuses contactées par point entre 2000 et 2014.

Concernant la Linotte mélodieuse, la présence de bandes hivernales non encore disloquées, cas assez fréquemment constaté chez cette espèce lors des comptages du printemps de certaines années, doit perturber l'impression générale.
La stabilité semble de mise pour la Bergeronnette printanière mais les variations interannuelles sont importantes.(graphique 10) La présence de migrateurs au moment des relevés est certaine.

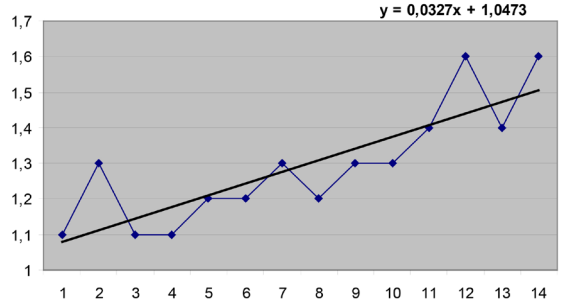


Graphique 10 : Nombre moyen de Bergeronnettes printanières contactées par point entre 2000 et 2014.



Graphique 11 : Nombre moyen de Fauvettes grisettes contactées par point entre 2000 et 2014.

Pour une autre espèce de ces milieux, la Fauvette grisette, une augmentation apparaît. (graphique 11) On peut penser que les conditions d'hivernage ont une grande importance pour cet oiseau transsaharien. Et comme nous l'avons signalé, le nombre de Faisans de Colchide, espèce dont les populations sont soutenues à des fins de tir, augmente.



Graphique 12 : Nombre moyen de Faisans de Colchide contactés par point entre 2000 et 2014.

Pour les autres espèces spécialistes classées dans les milieux agricoles (Buse variable, Faucon crécerelle, Tarier pâtre, Corbeau freux et Choucas des tours), les effectifs contactés sont soit trop faibles, soit pour les deux corvidés trop dépendants du comptage ou non de colonies de reproductions proches des points de relevés, pour que les tendances évolutives soient appréhendées ici avec la méthode suivie. La dégradation globale des milieux agricoles, les plus importants en surface dans notre région, se poursuit donc et l'on voit une nouvelle fois ici l'intérêt de ces enquêtes à long cours.

Les mammifères.

Pour la seconde année, il a été proposé aux observateurs de noter en sus les mammifères observés sur les points d'observations et au cours des déplacements entre ces points. Des observations de 5 espèces ont ainsi rapportées : Chevreuil européen (5 vus en 5 points, 2 en 2013), Lièvre d'Europe (49 vus en 19 points, 40 en 2013), Lapin de Garenne (93 vus en 7 points, 5 en 2013), l'Ecureuil roux (3 vus en 2013) n'a pas été rapporté cette année mais son « cousin » exotique le Tamia de Sibérie l'a été 5 fois en 5 points différents par un seul observateur, dans le sud de l'Oise ; le Renard roux lui n'a été contacté qu'une fois mais c'est une espèce plutôt nocturne.

Remerciements.

Ces remerciements vont aux observateurs bénévoles qui donnent de leur temps et leurs compétences pour accumuler année après année ces données : D. Baverel (2 carrés), A. Boussemart, X. Commecy, T. Decouterre, J.M. Gernet, R. Kasprzyk, P. Malignat, J.B. Marque, W. Mathot (2 carrés), T. Nansot, O. Pichard, P. Royer, C. Salembier, D. Schildknecht* D., G. Servais, G. Steuer. (* nouveau contributeur).

Bibliographie :

Commecy 2013, Le S.T.O.C. - E.P.S. en Picardie. Année 2013, treizième année. L'Avocette 37 (3) : 401 – 404.

Raevel P. et Commecy X. (1992). Régression du Bruant proyer dans le nord de la France et esquisse du contexte européen. *La Mélanocéphale* (2) 1 : 14 – 26.

Xavier Commecy
4 Place Godailler Decaix 80800 Gentelles
xavier.commecy@wanadoo.fr